Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 41 (1896)
Heft: 8

Artikel: L'artillerie suisse à l'exposition de Genève
Autor: Pagan, Albert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-348258

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIe Année. N° 8. Août 1896.

L'artillerie suisse à l'Exposition de Genève [1].

Le Musée d'artillerie de Thoune, formé depuis une trentaine d'années grâce aux soins des chefs d'arme de notre artillerie, M. le général Herzog et M. le colonel Schumacher, a exposé à Genève une série de modèles présentant une vue d'ensemble du matériel d'artillerie de la Confédération dès le commencement du XIXe siècle.

On y trouve, rangés à leur date et dans l'ordre de succession naturel, toutes les bouches à feu, tous les affûts et toutes les voitures de guerre qui ont été en service depuis un siècle dans notre artillerie.

Rien n'a été épargné par le chef de l'arme pour compléter, avec les détails les plus authentiques, la série des constructions d'une valeur historique réelle, marquant chacune des étapes du développement de notre matériel de guerre. L'artillerie de campagne, l'artillerie de montagne et l'artillerie de position sont représentées d'une manière complète par des modèles de proportions réduites, faciles à étudier et à comparer.

L'exposition d'artillerie est groupée en trois étages de bouches à feu et de voitures, formant une sorte de pyramide dominée par le buste de M. le général Herzog, qui, de 1859 à 1894, a tant contribué, comme chef de l'arme, à développer notre artillerie et à lui assurer la place honorable qu'elle occupe en Europe.

Les bouches à feu exposées éveillent le souvenir d'événements historiques; les unes rappellent les occupations de frontières, les autres ont été introduites à la suite de guerres sanglantes des puissances voisines. Quelques dates relatives à nos institutions militaires et à la création du matériel exposé ajoutent à l'intérêt que ce matériel offre par lui-même.

A la fin du siècle dernier, chaque canton avait son artillerie.

[1] Cet article a paru également dans le *Journal officiel* de l'Exposition nationale, numéro du 7 août.

Celle-ci n'était pas encore régulièrement organisée en batteries avec personnel, chevaux et matériel ; on ne connaissait même pas la distinction entre artillerie de campagne et artillerie de position. On désignait les bouches à feu d'après le poids en livres de leur projectile plein, ce qui, les projectiles étant tous sphériques, indiquait exactement le calibre plus ou moins fort. Les pièces mobiles étaient attachées, au nombre de deux à quatre, aux régiments d'infanterie, qui fournissaient le personnel nécessaire au service des bouches à feu ; les conducteurs et les chevaux, rassemblés au moment du besoin, formaient un groupe distinct des servants. Les pièces légères étaient alors, par exemple dans le Canton de Berne, celles de 2 liv. et de 3 liv., à chargement par la bouche, et celles de 4 liv., dont une partie à chargement par la culasse. Les pièces lourdes : canons de 6 liv., 12 liv., 16 liv., 18 liv., 24 liv., et un petit nombre d'obusiers et de mortiers, étaient attachés au service des places fortes.

Le plus ancien des modèles exposés, le canon de 4 livres à tir rapide, du système Wurstemberger, à chargement par la culasse, était la bouche à feu régimentaire principale du Canton de Berne. Ce canon avait été construit en 1749 et resta en service jusqu'en 1798.

La bouche à feu, du poids de 241 kil., avait exactement le calibre de nos canons de campagne actuels, 84 mm. A la fin du XVIIIe siècle, comme aujourd'hui, on trouve donc en Suisse le calibre de 84 mm. et le chargement par la culasse. Il est vrai que le projectile est tout autre et le mécanisme de culasse bien différent ; le défaut d'obturateur fit abandonner la culasse tombante du canon Wurstemberger.

Le canon de 16 liv., dit canon vaudois, exposé à côté du canon régimentaire de 4 liv. à tir rapide, a été donné à la Suisse par le Directoire ; Berne avait 4 canons de 16 liv., Argovie 2, Vaud 2. On peut encore voir ces deux derniers à l'arsenal de Morges ; en 1857, les canons de 16 liv. furent envoyés à Bâle pour la défense de la place. Le nom de Maritz, qui se trouve sur la bouche à feu de 16 liv. et sur plusieurs autres bouches à feu suisses, est celui d'une célèbre famille de fondeurs. En 1739, le sieur Maritz, du Jura bernois, fondeur à Genève, se fit annoncer à la cour de France comme inventeur de nouveaux procédés pour le coulage des bouches à feu massives et le forage de l'âme. A cette époque, on cou-

lait à noyau, c'est-à-dire en disposant dans l'axe du moule une tige ou noyau qui occupait la place de l'âme. Maritz, accueilli par la cour de France, s'établit d'abord à Lyon, puis à Strasbourg, où sa famille a continué à fondre des bouches à feu jusqu'au milieu de ce siècle.

Le XIXe siècle commence sous l'empire de la *Loi du 13 décembre 1798, sur l'organisation des milices helvétiques*, loi incomplètement appliquée, qui fit bientôt place, en 1804, au *Règlement militaire de la Confédération suisse*, dont la base était l'*Acte de Médiation*, prévoyant un contingent d'environ 15 000 hommes. L'artillerie fédérale formait une division d'artillerie à cheval, de 4 canons de 4 liv. et de 2 obusiers de 12 liv., et six divisions d'artillerie à pied, comptant 18 canons de 8 liv., 36 canons de 4 liv. et 6 obusiers de 12 liv., au total onze divisions d'artillerie. C'est sous cette organisation qu'on adopte en 1810 les canons de 4 liv. à chargement par la bouche, dont beaucoup, encore en service en 1861, furent alors transformés au système à rayures et à projectiles allongés.

Au Règlement militaire de 1804 succéda, en 1817, le *Règlement militaire général pour la Confédération suisse*, utilisant le même matériel et prévoyant 48 batteries attelées, 30 pièces de position, 20 pièces de remplacement. Le Règlement militaire général, qui a duré jusqu'au Sonderbund, a vu de nombreuses créations de matériel :

En 1827, la construction des mortiers de 50 liv., appelés plus tard mortiers de 22 cm., mis hors de service il y a quelques années, et avec lesquels tant de nos artilleurs se souviennent d'avoir tiré.

En 1841, l'adoption d'obusiers de montagne, dits de 8 liv., du même calibre que les canons de 12 liv. (12 cm.), construits sur le modèle des obusiers de montagne introduits en France en 1828. Cette adoption d'une artillerie de montagne avait été préparée, déjà en 1836, par le *Manuel d'artillerie à l'usage des officiers d'artillerie de la République helvétique*, dû au prince Napoléon Louis Bonaparte, capitaine dans l'artillerie bernoise, plus tard empereur des Français, qui rendait attentif à la nécessité de créer en Suisse une artillerie de montagne comme celle de la France.

En 1843, on construit des canons de 6 liv. et de 12 liv., des obusiers courts de 12 liv. et de 24 liv., ainsi que des voitures

à munition qui, transformées à plusieurs reprises, se trouvent encore en grand nombre dans nos batteries.

Après la crise du Sonderbund vient la *Loi du 8 mai 1850 sur l'organisation militaire de la Confédération suisse*, complétée par la Loi du 27 août 1851. Cette loi prévoit pour l'artillerie attelée la formation de batteries de 4 canons de 12 liv., de batteries de 4 obusiers longs de 24 liv., de batteries mixtes de 4 canons de 8 liv. et de deux obusiers de 24 liv.

Pour l'artillerie de montagne, on organise des batteries de 4 obusiers et des batteries de 8 chevalets à fusées. Les troupes de l'élite comptent alors 3 batteries d'obusiers longs de 24 liv., 6 batteries de canons de 12 liv., 16 batteries mixtes de canons de 6 liv. et d'obusiers de 12 liv., 2 batteries de montagne, 4 batteries de fusées, 3 compagnies de position et 6 compagnies de parc.

C'est sous l'organisation militaire de 1850 qu'ont été introduits en Suisse l'artillerie rayée, les affûts métalliques, puis le chargement par la culasse.

En 1853, on adopte les obusiers longs de 12 liv. et de 24 liv., pour remplacer les obusiers courts des mêmes calibres.

En 1861, à la suite de la guerre d'Italie, où l'artillerie rayée française s'était montrée si supérieure à l'artillerie lisse des Autrichiens, on transforme en canons rayés, sur l'initiative de M. le colonel Herzog, plus tard général, les canons de 4 liv. de campagne appartenant à la landwehr cantonale, et, en refondant les canons de 6 liv., on construit un matériel de 4 liv. rayé, du calibre de $84^{mm}45$, pourvu des premiers affûts en tôle de fer qui aient été en service en Europe. La tête d'affût, mobile autour d'un pivot vertical, permettait le pointage latéral dans certaines limites sans qu'on eût à déplacer la crosse, construction maintenant en faveur avec la suppression du recul.

Toujours sous l'impulsion du colonel Herzog, les progrès se succèdent rapidement.

En 1862, l'artillerie de montagne reçoit une pièce rayée de même calibre que le canon de campagne et tirant le même obus. Les obusiers longs de 12 liv. et les obusiers de 8 liv. de montagne sont réformés.

En 1866, on adopte pendant la campagne de Bohême, où le chargement par la culasse faisait ses preuves dans l'armée prussienne, soit les canons de 8 liv. en acier, à coin de ferme-

ture Broadwell, appelés plus tard canons de 10cm5, qui ont armé longtemps douze de nos batteries de campagne, soit des canons de même calibre en bronze pour notre artillerie de position. Les canons de 4 liv. rayés, à chargement par la bouche, et ceux de 8 liv., à chargement par la culasse, étaient à la frontière en 1870.

En 1867, on décide la transformation des canons de 12 liv. de 1843, en canons rayés à chargement par la culasse, à coin de fermeture double, et on crée simultanément un nouveau matériel de 12 liv., à chargement par la culasse, sur affûts bas en tôle de fer, sans tête mobile. Ce matériel est assigné à l'artillerie de position, dont il forme alors l'armement principal ; il portera plus tard la dénomination de matériel de 12 cm. Les canons de 6 liv. sont réformés, ainsi que les batteries de fusées.

En 1871, le canon en bronze de 8cm4 à coin de fermeture Broadwell, monté sur affût en tôle de fer sans tête mobile, dû aux études de M. le colonel Bleuler, entre en service pour remplacer les canons de 4 liv. rayés, à chargement par la bouche, de sorte que toute l'artillerie de campagne est armée de canons à chargement par la culasse, sur affûts en tôle de fer.

L'organisation militaire actuelle, du 14 novembre 1874, a vu aussi d'importants progrès :

En 1877, l'introduction de la pièce de montagne de 7cm5, en acier, à coin de fermeture plat, sur affût en acier embouti.

En 1878, l'adoption des canons frettés de 8cm4, en acier, pour l'artillerie de campagne.

En 1882, le remplacement des bouches à feu de 12 liv. et les obusiers longs de 16 cm. par des canons frettés de 12 cm., en acier, sur affûts de position en tôle d'acier, et par des mortiers de 12 cm., tirant les mêmes projectiles et provenant de la transformation des bouches à feu de 10 cm. en bronze et en acier. Ces mortiers, à plateforme transportable, utilisent les anciens affûts en tôle de fer des canons de 10 cm. de campagne. Ce sont les premiers mortiers à mise en batterie rapide qui aient paru en Europe.

En 1887, le matériel de l'artillerie de campagne est unifié, les canons de 10cm5 en acier sont remplacés par des canons frettés de 8cm4.

Dans la même année, on donne à l'artillerie de position un

certain nombre de bouches à feu de 8,4 en bronze durci, pour lesquelles on transforme, en y ajoutant une plateforme transportable, les affûts de position en tôle de fer introduits en 1879 pour les canons de 10cm5 et de 8cm4. Ces canons, de même puissance que les canons de 8,4 en acier fretté, remplacent ceux de 8,4 en bronze, modèle 1871, mis à la réforme.

En 1888, on achète des canons de 12 cm. en acier, à jaquette, pareils aux canons frettés de 12 cm.

Les transformations et les études continuent. On vient d'introduire l'unité de projectile pour les calibres de 8cm4 et de 7cm5 en ne remettant que des shrapnels aux batteries de campagne et de montagne, ainsi qu'aux canons de 8cm4 de l'artillerie de position ; on améliore les fusées à double effet ; on perfectionne les méthodes de tir, et notre artillerie multiplie les expériences pour arriver à résoudre la question du canon à tir rapide avec la réduction ou la suppression du recul.

Albert PAGAN.

Le génie militaire à l'exposition nationale de Genève.

(Groupe 31. — Art militaire.)

En suivant le boulevard de l'Exposition, le visiteur ne tarde pas à se trouver dans le parc militaire. L'accès du bâtiment principal est établi par un pont de chevalets d'ordonnance de trois travées. L'aspect de ce pont donne une idée générale du matériel d'ordonnance employé dans l'armée suisse pour la construction des ponts, à l'exception des supports flottants appelés « pontons ». Ce matériel est identique au matériel de ponts de guerre inventé par le colonel autrichien Birago, dans les années 1840, et qui dès lors n'a subi que très peu de modifications.

En ce qui concerne les supports flottants, les pontons, le génie a exposé dans le groupe 47 (Navigation), un ponton d'ancrage de trois pièces. Dans le même groupe se trouve une nacelle de sauvetage faisant partie du train de pontons, destinée à être chargée sur la forge de campagne de pontonniers. Cette forge ne figure pas à l'exposition.

Le ponton est également construit suivant le système Birago.